

pourra se prévaloir, plus tard, d'un passé honorable, occuper une position administrative quelconque, et bénéficier d'un oubli que l'indulgence de ses chefs semble préparer. »

Cette première lettre, si catégorique, fut bientôt suivie d'une seconde plus détaillée, que nous reproduisons :

« Mon général,

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que l'affaire de Zola, ex-officier à la Légion, est terminée ; mais comme il est indispensable que la conscience de M. le Maréchal, ministre de la guerre, soit éclairée, je ferai une courte narration des faits.

« Au commencement du mois de mai dernier, la comptabilité de l'habillement dont Zola était chargé se trouvait en arrière et en désordre, ainsi que le magasin. M. le lieutenant-colonel pressait Zola d'y remédier par un travail assidu.

« A cette époque, le nommé Fischer, autrefois garde-magasin d'habillement, obtint de se faire remplacer.

« C'était le 16 mai, à 10 heures du soir, que les époux Fischer devaient partir pour Naples sur un bâtiment marchand corse. Ce jour, vers les 6 heures du soir, M. Zola dit à un soldat qu'il allait se baigner à la mer, qu'il ne rentrera pas de la nuit. Le lendemain, ses habits militaires furent trouvés au bord de la mer, et l'on crut quelques instants qu'il s'était noyé.

« M. le lieutenant-colonel conçut d'autres soupçons : on apprit que la veille l'on avait apporté à Zola des vêtements communs propres à se déguiser en homme du peuple. M. le lieutenant-colonel courut à Alger, et s'étant assuré que le bâtiment marchand sur lequel les époux Fischer avaient dû